



Intervention de Françoise Benhamou, économiste de la culture,
lors de la séance introductive du 26^e Congrès de l'Amcsti :
« L'argent de la culture scientifique financer et diffuser les actions » (2008)

Parce que ma spécialité de recherche en tant qu'économiste est tournée vers l'économie de la culture en général plutôt que vers la culture scientifique et technique, c'est à la fois avec un oeil d'économiste spécialiste de la culture et le regard d'un chercheur du CNRS préoccupé de la valorisation de la recherche que j'ai traité le sujet de ce congrès. Aborder la question de l'argent, du financement de la culture scientifique et technique, c'est aussi s'interroger sur son impact économique.

Cette contribution abordera les thèmes suivants :

1. L'hétérogénéité du domaine

- a) la culture scientifique et technique conçue comme bien public
- b) le caractère polysémique du concept de diversité culturelle

2. Les lignes de clivage

- a) acteurs privés/acteurs publics
- b) événementiel/long terme
- c) local/global
- d) institutions lourdes/établissements plus modestes

3. Culture scientifique, technique et industrielle et demande sociale

4. Analyse en terme d'impact

- a) le discours économique sur le projet
- b) le risque de surestimation des effets induits
- c) les effets d'éviction

5. Réflexions économiques dans le champ de la culture scientifique

- a) l'intrusion sur le marché de l'art de pièces scientifiques
- b) valorisation scientifique versus valorisation économique
- c) la question de la gratuité et l'expérimentation lancée par Christine Albanel
- d) financements privés et publics

1. Hétérogénéité du domaine

L'hétérogénéité du domaine de la culture scientifique et technique en rend difficile une vision économique cohérente et exhaustive. La demande sociale dans ce champ ne cesse de s'accroître et de prendre des formes nouvelles avec des débats qui émergent et qui interrogent chacun d'entre nous, depuis les plus diplômés jusqu'aux moins diplômés, avec une réelle curiosité.

a) **La culture scientifique et technique conçue comme bien public**

Pour les économistes, la culture scientifique est considérée comme un bien public. Cela a énormément de conséquences sur les financements, mais aussi sur les modes de fixation des prix. Le bien public au sens de la théorie économique est une notion qui a été introduite par Samuelson en 1954. Il explique qu'un bien public - non pas au sens juridique du terme mais au sens économique - est indivisible d'une part et non « excluable » d'autre part. L'indivisibilité d'un bien signifie que sa

consommation par une personne n'empêche pas la consommation de ce même bien par d'autres individus ; nous pouvons tous « consommer » la même connaissance en même temps. Cette indivisibilité a des incidences notamment sur le prix. Ce sont des biens qui n'ont pas de prix « naturel » puisqu'on ne peut pas identifier une consommation qui serait celle de quelqu'un et pas celle de quelqu'un d'autre.

La non « excluabilité » est le fait qu'il est très difficile d'établir un prix qui puisse empêcher quelqu'un de consommer de la connaissance s'il se refuse à acquitter ce prix. Evidemment, il est possible d'empêcher une personne de lire un livre en lui disant « si vous voulez lire ce livre il faut l'acheter », mais il y a beaucoup de moyens, surtout aujourd'hui, de s'approprier la connaissance sans payer. Ces deux propriétés vont avoir une importance considérable. Le fait que les biens publics soient les biens de tous, sans exclusion, ce qui est au fond un idéal de la mise à disposition de tous de la connaissance, entraîne paradoxalement la tentation de rétablir de l'exclusion, et cela pour deux raisons. La première raison est l'incitation : si la connaissance est à tout le monde, si les biens publics sont immédiatement la propriété de tous, nous allons avoir des problèmes d'incitation à produire. Concernant l'exemple du livre, si ce livre est immédiatement appropriable par tous, s'il est possible d'en faire des photocopies de manière tout à fait licite ou même une nouvelle version mais sans les coûts qui existent en amont, il n'y aura plus d'éditeurs. Pour recréer de l'exclusion, on a créé les droits d'auteur. Cette tentation de l'exclusion est assez légitime parce qu'elle incite à la production, permet de déposer des brevets qui vont enrichir la recherche, mais on voit qu'elle peut aussi être l'objet de tous les abus avec l'exemple de la brevetabilité du vivant. Il est très important d'avoir en tête ce premier élément car beaucoup des questions que nous nous posons sont liées à ce caractère de biens publics. Cette connaissance qui appartient à tous, dès lors qu'elle est produite, pourquoi la rendre payante ou pourquoi autoriser certains à se l'approprier et à ne pas la mettre à disposition de tous ?

b) Polysémie et diversité

Le deuxième élément qui caractérise la culture scientifique et technique est le fait qu'il s'agit d'une notion polysémique dont les usages deviennent si hétérogènes que, parfois, ils perdent de leur sens. C'est aussi le cas de la diversité culturelle évoquée très fréquemment sans que l'on sache trop en définir le sens. Cette notion polysémique n'est pas sans poser beaucoup de questions. La chaîne Arte considère que l'une de ses missions est de diffuser cette culture scientifique et technique, mais qu'entend-t-on par là ? Est-ce que cela concerne simplement les problèmes de santé ? Est-ce que ça va plus loin ? Quelle part du budget de la chaîne doit être affectée à ce type de production ?

Il devient donc très important de délimiter le champ de la culture scientifique qui est très vaste, englobant les avancées scientifiques mais aussi leurs applications et le progrès technique dans tous les domaines : médical, vie quotidienne, développement durable, etc. Les acteurs de la culture scientifique sont aussi extrêmement divers. Certains viennent de la formation initiale : enseignants de l'éducation nationale ou hors éducation nationale, producteurs de culture scientifique et technique et acteurs qui essaient de construire des savoirs qui puissent être mis à disposition de tous, d'autres sont plus périphériques tels les diffuseurs, les entreprises spécialisées, les producteurs de ressources pédagogiques, les producteurs de l'audiovisuel.

Cette diversité, tant des acteurs que du champ initial fait que nous nous trouvons au cœur d'une multitude de modèles économiques d'une part et d'autre part face à un ensemble à la fois mal connu et mal évalué. En préparant cette intervention, j'ai essayé de trouver des documents qui permettent cette évaluation, mais je me suis retrouvée obligée de comparer des éléments qui étaient trop dissemblables, ce qui revenait à additionner des choux et des petits pois. Enfin, la culture scientifique et technique renvoie à des débats de société très importants qui suscitent une véritable demande d'informations pour lesquels on est vraiment en mal de réponses satisfaisantes. Le savoir de l'expert et le savoir de monsieur « tout le monde » est mis sur le même plan. Il est très frappant, à la radio, d'écouter les auditeurs téléphoner pour donner leur avis sur tous les sujets traités même les plus complexes comme le rayonnement électromagnétique de la téléphonie.

2. Les lignes de clivage

Une grande variété de lignes de clivages apparaît dans la culture scientifique et technique.

a) Acteurs privés/acteurs publics

La première ligne de clivage va opposer les acteurs privés et les acteurs publics. Toutefois, ces acteurs privés et publics sont de plus en plus en situation de coopération. Il existe des institutions en situation non marchande qui peuvent être privées ou publiques, mais ne sont pas tournées vers le profit, mais aussi des institutions en situation marchande qui entendent vendre les produits de la culture scientifique et technique. En troisième lieu se trouvent des financements privés ou publics, mais aussi de plus en plus de financements mixtes. C'est le cas des fondations, ce type de structure qui existe déjà de manière très forte, est appelé à se développer et à prendre de l'importance. D'autres financements sont mixtes à la manière anglaise : la loterie nationale voit une partie de ses recettes mise dans des fonds redistribués pour des actions artistiques, sociales, culturelles, scientifiques. Il peut y avoir une espèce de moralisation des dépenses qui sont privées au départ - comme c'est le cas pour celles de la loterie -, à travers la récupération d'une partie des recettes au profit d'investissements plus nobles. Cette coexistence de diverses catégories de financements implique une coopération qui n'est pas toujours facile entre la société civile au sens large, les publics dans leur pluralité, les acteurs économiques qui à divers titres vont intervenir dans la culture scientifique et technique et l'administration. L'exemple des campus lancés par la ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur révèle la préoccupation forte, pour le meilleur et pour le pire, de mettre en avant la coopération et les cofinancements entre les organismes publics (universités et centres de recherche) et les acteurs privés (entreprises et particuliers).

b) Événementiel/long terme

Une ligne de clivage se dessine aussi entre les actions qui relèvent de l'événementiel et les actions de plus long terme. Il est important de trouver le bon dosage entre l'événementiel et les actions de long terme. Il en est de même avec l'équilibre entre les choix de financement. La tentation peut être très grande de financer l'événementiel qui offre le plus de visibilité pour de bonnes et mauvaises raisons ; mais si le visible n'est pas relayé de manière forte par des actions de long terme, il devient de la simple communication.

c) Local/global

Une autre ligne de clivage se dessine entre le local et le global - au sens du national ou même de l'échelon mondial. De plus en plus d'événements sont des événements mondiaux. La logique des biens publics mondiaux comme le climat ou l'environnement, renvoie à des actions qui peuvent être locales ou nationales, avec la montée d'un droit spécifique national, mais aussi la montée d'un droit international qu'il faut construire. Tout est à faire sur ce terrain, on a par exemple inventé les droits à polluer, mais c'est là une solution marchande qui ne répond que partiellement à la question posée. Il reste une réflexion à mener sur le « hors marché ».

d) Institutions lourdes/établissements plus modestes

Une dernière ligne de clivage ressort entre les institutions lourdes comme « le vaisseau amiral » que représente la Cité des sciences (cf. le rapport Schwartzberg) qui dispose d'un budget considérable et qui mène une action sur le site et en réseau, et des établissements plus réduits en taille, avec des moyens moindres pour conduire une politique de diffusion. Là encore, se pose le problème de la coopération.

3. Culture scientifique, technique et industrielle et demande sociale

Il faut relever l'importance de la demande sociale en direction de la culture scientifique, technique et industrielle. Cette demande très forte mais inégale n'est pas nécessairement associée à de l'argent. Des enquêtes menées au niveau européen en 2000 et 2001, qui avaient pour objet la comparaison de l'état des lieux dans les différents pays, révèlent que le public français tout comme le public européen - dans les pays où l'enquête a été menée et qui ne comprenaient pas encore les nouveaux Etats-membres - la demande d'information revient de manière récurrente sur les questions scientifiques.

Internet n'était pas présent dans ces enquêtes. C'est un vecteur fabuleux pour faire passer toute une série de messages en réponse à des questions très fortes qui ont aussi une dimension économique. C'est notamment le cas de l'expertise scientifique au sens de la construction de la connaissance et de sa mise à disposition au public par les experts eux-mêmes et de l'interrelation entre cette expertise scientifique et la diffusion tout à fait massive de connaissance via les « wiki » : wikipédia, etc...

Les usages des réseaux peuvent être vertueux ou non, les conséquences en sont fortes. Dans l'édition, se pose vraiment la question de l'avenir des encyclopédies telles qu'elles existent aujourd'hui. Le phénomène de Wikipedia oblige les producteurs d'encyclopédies traditionnelles à se demander comment trouver une formule qui laisse entière la qualité scientifique, voire même l'améliore par rapport aux encyclopédies telles qu'elles existent, en essayant d'associer le public. C'est le sens de l'expérience lancée aujourd'hui par Larousse. On voit l'interrogation que pose Larousse : j'avais mes dictionnaires, c'était une source de revenus, je la vois disparaître avec la concurrence, comment composer avec ces concurrences pour offrir quelque chose qui soit de qualité suffisante pour convaincre l'acheteur.

Ces enquêtes ont mis en concurrence cinq domaines d'intérêt : le sport, la culture, l'économie, les sciences et la politique. Il a été demandé aux sondés comment ils les hiérarchisaient. Etait-ce une bonne question que de mettre le sport, l'économie la culture, les sciences et la politique dans un même ensemble ? Selon les personnes interrogées, la meilleure qualité d'information concerne le sport : le sport est en effet un business très présent qui dispose de beaucoup de moyens et qui sait diffuser de l'information. Ensuite venait la culture, puis la politique et l'économie. Seul un tiers des Européens interrogés se disait informé en matière de science. Les données ont-elles changé depuis cette étude ? On ne dispose pas de données équivalentes plus récentes. Il est intéressant de voir que la hiérarchie déclarée en matière de centres d'intérêt n'est pas du tout la même que la hiérarchie déclarée en matière de niveau d'information : sport, culture puis science, politique, économie.

Enfin, l'intérêt pour la science et la technologie croît avec le diplôme. Mais ce n'est pas parce que les personnes sont peu ou pas diplômées qu'elles n'ont pas une curiosité sur des questions simples ou sur des sujets scientifiques. Ceux d'entre vous qui sont à la tête de musée ou autres structures culturelles, l'ont bien remarqué. Il existe des différences entre les pays. Et les femmes déclarent moins souvent que les hommes s'intéresser à la science, quelque soit leur niveau d'étude. Un rapport du Sénat apporte un éclairage important : il existe des gisements de curiosité envers la culture scientifique et technique, puisque l'écart entre ceux qui se déclarent intéressés et ceux qui se déclarent bien informés est très large.

Ces quelques éléments montrent qu'une demande existe en matière de culture scientifique et technique même si cela ne veut pas dire que les gens soient prêts à payer pour assouvir leur curiosité, l'important restant qu'il faut la satisfaire.

4. Analyse en terme d'impact

Pour réfléchir un peu plus avant sur la manière dont l'économie fait intrusion dans le champ de la culture scientifique et technique, il est intéressant de faire un petit détour par l'histoire pour se rendre compte qu'il y a un renversement de perspectives dans la manière dont se perçoit le rapport entre les sciences et l'argent ainsi qu'entre l'art et l'argent. Dans l'Europe de la Renaissance la richesse, la puissance politique étaient considérées comme des facteurs de développement du patrimoine, de la science, des arts. La richesse produisait cette accumulation d'oeuvres artistiques et d'inventions scientifiques. C'était dans ce sens que la corrélation allait. Il y avait d'autre part une relation très forte qui se développait entre production scientifique et production artistique. Aujourd'hui, on observe un

renversement de cette relation et, de plus en plus, une instrumentalisation de la culture. De plus en plus, il est demandé à la culture de produire des retombées économiques, et c'est à ce titre qu'on envisage de la financer. Ce renversement signifie qu'il faut de plus en plus légitimer l'action et l'investissement culturels par l'économie.

La traduction la plus évidente de cette demande de légitimation de l'argent investi dans la culture scientifique et technique ou dans la culture en général par l'économie, ce sont les études d'impact. Les études d'impact se sont beaucoup développées, d'abord aux Etats-Unis où les réflexes marchands font que l'on souhaite financer des actions dont les retombées ont été estimées au préalable. Les institutions culturelles doivent remplir des fiches détaillées pour décrire ce qu'elles produisent comme retombées économiques, ce qui permet d'évaluer l'impact économique de la culture. Pour une ville moyenne américaine, il a été calculé que l'impact de la culture équivalait à 8 millions de dollars, 322 emplois équivalents temps plein.

En France, de nombreuses études d'impact ont été réalisées. La première grande étude d'impact, souvent reprise à titre d'exemple, a été faite sur le festival d'Avignon ; elle montrait que la ville, la région, et l'Etat, tous trois financeurs du festival, investissaient, mais créaient un effet multiplicateur de revenus leur permettant de retrouver une part de la mise initiale (sous forme de rentrées fiscales notamment). En France, ces études d'impact sont souvent commanditées par les collectivités territoriales.

Il faut toutefois veiller à différentes dérives :

- a) ne pas surestimer les effets induits : dans une ville où se déroule un festival, toutes les dépenses qui se passent au moment du festival ne sont pas liées à celui-ci. Il faut raison garder, tous les croissants de la boulangerie du coin vendus pendant le festival ne sont pas imputables au festival.
- b) Prendre en compte les effets d'éviction : il y a un effet économique de notre réunion sur la ville de Corte pour les hôtels, les restaurants, etc., mais nous ne sommes pas plus riches parce que nos sommes venues là ce que nous avons dépensé ici, nous ne l'avons pas dépensé ailleurs. Ce sont donc des déplacements de dépenses plus qu'un accroissement de revenus qui se sont produits.
- c) Il faut prendre en considération les coûts induits. Plus on dit, il y a un impact plus on a envie d'internaliser les effets externes, c'est-à-dire de demander à ceux qui en profitent de contribuer au financement de l'événement qui se produit.
- d) Le danger est que le discours économique, devenu essentiel quand il s'agit de défendre un projet, ne se retourne pas contre les promoteurs de ce projet, parce qu'à trop vouloir mettre en avant les retombées économiques nous conduisons les initiatives ou les événements culturels à être comparés avec d'autres actions, d'autres événements, d'autres dépenses qui rapportent plus. Ainsi dans le champ culturel ou le champ de la culture scientifique et technique, ce qui serait de l'ordre de la recherche fondamentale ou des actions les plus pointues, risquerait d'être négligé au profit d'actions qui ont plus « d'impact ».

5. Quelques réflexions économiques dans le champ de la culture scientifique

c) Intrusion sur le marché de l'art de pièces scientifiques

Il y a peu, chez Christie's, a été mis à la vente aux enchères avec un prix de réserve de 500 000 euros, un triceratops. Il n'a pas trouvé d'acquéreur au moment de l'enchère et c'est un collectionneur américain qui l'a acheté pour plus cher que le prix de réserve. Va-t-on retrouver des éléments de la culture scientifique et technique sur le marché de l'art ? On peut s'inquiéter pour le domaine de l'archéologie où la tentation du pillage, de la vente de pièces qui pourraient aller vers les musées est grande. C'est une forme d'intrusion de l'argent très inquiétante parce que le marché de l'art, qui a toujours été mondialisé, est aujourd'hui globalisé avec de nouveaux acteurs et des moyens très importants. On peut craindre un détournement de ce qui devrait aller normalement enrichir les collections des musées et qui se retrouverait chez des collectionneurs privés.

d) Valorisation scientifique et valorisation économique

En me promenant sur divers sites de musées scientifiques, je me suis retrouvée sur le site du musée canadien des civilisations, directement propulsée sur le service de location de salles. Tous les musées appliquent cette valorisation des espaces, et la question est celle du bon usage de cette activité économique, pour ne pas se trouver face à une privatisation croissante de l'espace public par un certain nombre d'acteurs privés qui ne sont pas nécessairement des acteurs de la culture scientifique et technique.

e) Gratuité et expérimentation lancée par Christine Albanel

La loi votée en 2002 relative aux musées de France qui évoquait la politique tarifaire, reflétait un objectif de démocratisation essentiel, par l'entrée gratuite des moins de 18 ans. À l'époque il ne s'agissait pas de gratuité généralisée mais d'une gratuité ciblée. Mais les temps changent et nous sommes arrivés aujourd'hui à l'idée d'une gratuité généralisée. Il me semble, paradoxalement, que la gratuité peut-être un moyen absolument efficace de « marchandiser » la culture. Par exemple, toute une part de la gratuité d'Internet relève d'un modèle de financement par la publicité. Cela induit une dépendance marchande extrêmement forte, non neutre pour les choix qui sont faits en matière de diffusion des savoirs.

La gratuité donne l'illusion de la démocratisation. Toutes les études le montrent. Quand la gratuité est instaurée alors que ça ne l'était pas auparavant cela implique que les musées doivent trouver des recettes pour remplacer les revenus des entrées. Les musées vont se priver d'un certain nombre de recettes dont il est fort probable qu'elles ne seront pas compensées en totalité, il va donc falloir trouver des moyens de « marchandiser » encore plus les espaces publics, de développer les produits dérivés, de faire payer plus cher l'entrée aux expositions temporaires au détriment des collections permanentes. La ministre de la culture déclare que les visiteurs des classes populaires préfèrent les collections permanentes aux expositions temporaires, mais cela me semble être un contresens. Moins on est cultivé et plus on est sensible à l'événementiel, au temporaire.

La Cité des sciences affiche une fréquentation générale de plus de trois millions de personnes, avec 2,7 millions d'entrées payantes, soit un pourcentage des entrées payantes par rapport aux entrées gratuites de l'ordre de 85%. Le même tableau pourrait être fait pour le Louvre et d'autres grands musées. Il existe déjà des poches de gratuité importantes, la question est de bien les ajuster par rapport aux objectifs fixés en matière de démocratisation culturelle. Plutôt que de généraliser la gratuité, il faut jouer la carte de la mutualisation, de la mise en réseau et des subventions croisées. Ces subventions croisées peuvent être soit des subventions entre établissements, via les pass par exemple, soit des subventions qui jouent sur les produits dérivés, soit des subventions croisées entre types de publics : un public subventionne l'autre en payant son entrée plus cher, c'est ce que font d'une certaine manière les associations d'amis etc..

f) Financements privés et publics

Il va falloir aller chercher l'argent du côté des budgets publics, des collectivités territoriales, des budgets centraux, mais aussi les budgets des grands opérateurs de téléphonie mobile.

Les crédits du programme « recherche culturelle et culture scientifique » 2008 s'élèvent à 159,8 millions d'euros, y compris les dépenses de personnel de 109 millions d'euros pour les opérateurs de la culture scientifique et technique dont les deux grands opérateurs que sont la Cité des sciences et le Palais de la découverte. Le budget de l'enseignement supérieur (23,9 milliards) équivaut à peu près à la moitié du chiffre d'affaires de France Télécom (qui est aujourd'hui de 51,7 milliards d'euros). L'enjeu est de trouver de bons compromis de travail avec ces grands opérateurs. France Télécom a créé une chaire de recherche à l'École polytechnique avec beaucoup d'argent à la clef. C'est une voie de coopération, et ce sont autant de pistes de réflexions à creuser.

Françoise Benhamou est :

Professeur à l'Université de Paris 13 et chercheur au CEPN (Centre d'économie de l'université Paris Nord)

Responsable de la filière Economie du Patrimoine, Institut national du patrimoine, Paris

Membre du Conseil scientifique de l'Institut national du patrimoine, Paris

Membre du bureau exécutif de l'ACEI (Association for Cultural Economics International)

Membre du Comité éditorial du Journal of Cultural Economics

Membre du Comité consultatif des programmes de ARTE G.E.I.E. (Groupement Européen d'Intérêt Economique)



Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Bureau de la permanence : AMCSTI - 36, rue Chabot Chacny - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 58 98 72 - Fax : 03 80 58 98 58

Siège social : Musée des Arts et Métiers - 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris - mail : amcsti@cnam.fr - www.amcsti.fr